

## Conservation du marais à scirpe de Montmagny

<b>THÈME</b>	<b>Habitats et ressources/</b> Protection et restauration des habitats et de ses ressources
<b>LOCALISATION</b>	Ville de Montmagny
<b>PROMOTEUR</b>	Société d'aménagement et de conservation des oiseaux migrateurs de Montmagny (SACOMM)
<b>IMPLICATION DE LA ZIP</b>	Appui et soutien

### OBJECTIF À LONG TERME DU PROJET

Conserver et restaurer les marais à scirpe de Montmagny.

### PROBLÉMATIQUE

Montmagny est reconnu auprès des visiteurs comme un endroit par excellence pour observer les Oies des neiges, ce qui lui a valu le titre de « Capitale de l'Oie blanche ». L'observation de l'oie se fait surtout à partir du quai de Montmagny. À marée haute, les oies se donnent en spectacle sur le marais à scirpe « batture » près du quai, souvent à moins de 10 mètres des observateurs d'oiseaux. L'affluence de touristes amène des retombées très importantes à cette période de l'année pour la ville et la région. L'abondance des oies à cet



endroit s'explique par la présence du refuge d'oiseaux migrateurs de Montmagny, où la chasse est interdite. Les oiseaux peuvent s'y reposer en toute quiétude et s'alimenter des rhizomes et racines du scirpe d'Amérique, une plante qui y abonde.

Cette concentration d'oiseaux n'a pas que des incidences positives. Depuis le début des années 1980, les chercheurs remarquent que le marais à scirpe de Montmagny se dégrade et s'enfonce, principalement dans le refuge d'oiseaux migrateurs. L'une des causes est liée à l'explosion démographique de l'Oie des neiges : ces dernières prélèvent les rhizomes de scirpe pour leur alimentation à un rythme supérieur à la

capacité de régénération des marais. Ce phénomène aurait été amplifié récemment avec l'instauration d'activités d'effarouchement et de chasse en territoire agricole au printemps, qui a eu pour effet d'inciter les oies à fréquenter davantage la batture et à l'exploiter.

Pour les intervenants de Montmagny et de la région, il est primordial de sauvegarder les marais à scirpe. D'une part, afin de garder de façon durable les Oies des neiges dans la région et de maintenir les retombées économiques importantes qui en découlent. D'autre part, pour le bénéfice des autres espèces qui utilisent le marais à scirpe, notamment les oiseaux, à marée basse et les poissons, à marée haute.

## DESCRIPTION DU PROJET

L'un des moyens retenus par les chercheurs pour sauvegarder le marais à scirpe consiste à instaurer un système d'alternance entre les zones sans chasse et avec chasse sur la batture. Des études récentes réalisées à Montmagny ont démontré que les zones dégradées peuvent se régénérer lorsque la chasse y est autorisée. Un autre moyen est d'établir des aires sans chasse en territoire agricole, de façon à diminuer la pression d'alimentation exercée par les oies sur la batture.

De plus, les superficies de marais à scirpe pourraient être augmentées par la mise en œuvre du projet « Restauration et mise en valeur du bassin de Montmagny ». Ce projet prévoit l'augmentation des surfaces disponibles pour les oies à marée basse dans le bassin.

Si ces moyens s'avéraient insuffisants, la SACOMM aimerait obtenir, des instances gouvernementales responsables, l'autorisation d'instaurer une chasse contrôlée au printemps sur les battures les plus dégradées.

Le principal problème est que les effets bénéfiques de la chasse sont méconnus. Le public est souvent mal informé par les personnes et organismes qui s'opposent à la chasse. Il est donc nécessaire de :

- Sensibiliser les citoyens de la MRC de Montmagny à l'importance de la conservation des marais à scirpe et de l'Oie des neiges;
- Informer les citoyens de la MRC de Montmagny et les visiteurs (en particulier, les ornithologues) à l'importance de la chasse en tant que (1) moyen pour favoriser la régénération des marais, (2) outil de gestion des populations d'oies, (3) activité traditionnelle et (4) activité bien gérée.

Le projet vise à conserver le marais à scirpe de Montmagny et à favoriser sa régénération. Pour ce faire, le projet se divise en six phases :

**Phase I :** Créer des aires de confinement pour les Oies des neiges en territoire agricole, tel que proposé dans le document « Mise en valeur des espaces riverains de Montmagny », de façon à diminuer la pression exercée par les oies sur le marais à scirpe. Plusieurs terres agricoles ont déjà été identifiées à cet effet :

- Rencontrer les propriétaires des terres et négocier des ententes (achat, location, etc.);
- Assurer la mise en œuvre des ententes et effectuer un suivi.

**Phase II :** Réaliser et diffuser un document d'information sur la nécessité de sauvegarder le marais à scirpe et de l'importance de la chasse :

- Développer le contenu du dépliant;
- Faire le graphisme;
- Produire et diffuser le dépliant.

**Phase III :** Organiser des activités visant à démystifier la chasse pendant le Festival de l'Oie blanche (simulations de chasse) :

- Recruter des personnes pour agir en tant que vulgarisateurs;
- Former ces personnes;
- Installer un décor de chasse (affût, leurres, appeaux, vêtements camouflages, etc.);
- Tenir les activités et effectuer un suivi auprès des gens qui y assistent.

**Phase IV** : Instaurer un système d’alternance des aires sans chasse – avec chasse sur le marais à scirpe :

- Évaluer les possibilités ainsi que les avantages et les inconvénients de réduire le refuge d’oiseaux migrateurs de Montmagny (des démarches ont été entreprises à cet effet par la Société de la faune et des parcs du Québec et le Service canadien de la faune, dans le cadre du « Plan de chasse à la sauvagine – secteur Côte-du-Sud »);
- Alternier les zones de chasse et sans chasse;
- Effectuer un suivi de l’évolution du marais à scirpe.

**Phase V** : Planter du Scirpe d’Amérique sur les zones de battures qui seront créées suite à la réalisation du projet de restauration et de mise en valeur du bassin de Montmagny.

- Effectuer une revue de littérature sur des projets de plantation de scirpe qui ont été réalisés ailleurs;
- Choisir une méthode et la mettre en œuvre.

**Phase VI** : Évaluer la faisabilité d’effectuer une chasse printanière sur les battures les plus dégradées.

### FAISABILITÉ

Les partenaires visés ont reconnu la nécessité d’agir. La Société d’Aménagement et de Conservation des Oiseaux Migrateurs de Montmagny (SACOMM) a été identifiée comme maître d’œuvre du projet. Le projet s’inscrit à l’intérieur de plusieurs projets, notamment les projets « Plan de chasse à la sauvagine – secteur Côte-du-Sud » et « Restauration et mise en valeur du bassin de Montmagny ». Certaines autorisations des ministères de l’environnement du Québec et de Pêches et Océans Canada seront probablement nécessaires à la réalisation du projet.

### PARTENAIRES POTENTIELS

- Corporation d’aménagement du bassin de Montmagny;
- Ville de Montmagny;
- MRC de Montmagny;
- Union des producteurs agricoles;
- Société de la faune et des parcs du Québec;
- Service canadien de la faune (Environnement Canada);
- Festival de l’Oie blanche;
- Centre des migrations;
- Office du tourisme de la Côte-du-Sud.

### COÛTS DE RÉALISATION

À déterminer

### ÉCHÉANCE DU PROJET

Phases									
<b>I</b>									
<b>II</b>									
<b>III</b>									
<b>IV</b>									
<b>V</b>									
<b>VI</b>									

mois	Hiver 2003	Printemps 2003	Été 2003	Automne 2003	Hiver 2004	Printemps 2004	Été 2004	Automne 2004	Hiver 2005
------	---------------	-------------------	-------------	-----------------	---------------	-------------------	-------------	-----------------	---------------

#### INDICATEURS D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

- Nombre de dépliants produits et diffusés;
- Nombre de personnes qui assistent aux simulations;
- Superficiés des aires sans chasse – avec chasse;
- Nombre d'ententes signées et superficie des aires sans chasse en territoire agricole;
- Superficiés sur lesquelles le scirpe a été planté;
- Évaluation régulière de l'état du marais à scirpe de Montmagny.

#### RÉFÉRENCES COMPLÉMENTAIRES

CARON, E. 2001. Protection et mise en valeur des espaces riverains de Montmagny. Société d'aménagement et de conservation des oiseaux migrateurs de Montmagny. 51 pp. + annexes.

CARON, E. 2001. Plan de chasse à la sauvagine – Secteur Côte-du-Sud. Document de travail. Version préliminaire. Société de la Faune et des Parcs du Québec - Direction régionale de la Chaudière-Appalaches. 74 pp. + annexes.

DIONNE, J.-C. 1985a. L'érosion anthropique des marais intertidaux du Saint-Laurent. Proceedings Canadian Coastal Conference, St. John's, Newfoundland, NRC. ACROSES, 1985. 547-567pp.

DIONNE, J.-C. 1985b. Tidal marsh erosion by geese, St. Lawrence estuary, Québec. Géographie physique et quaternaire, 1985, vol. XXXIX, no 1, Pp. 99-105.

DIONNE J.-C., 1986. Érosion récente des marais intertidaux de l'estuaire du St-Laurent, Québec. Géographie physique et quaternaire, vol. XL, no 3, Pp. 307-323.

GIROUX, J.-F. Juillet 1986. Analyse des propositions de gestion de la chasse de l'Oie blanche dans la région de Montmagny et recommandations pour la réorganisation. Pour le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

LEFEBVRE, J., GIROUX, J.-F., BÉLANGER, L. ET A. REED. 2000. Suivi de la végétation des marais à scirpe de la Côte-du-Sud (1983-1999) et recommandations de conservation – Rapport technique. Réalisé par l'Université du Québec à Montréal pour le Service canadien de la faune. 12 pp + annexes.